Code :

CTA

Durée de la formation :

5 jours

Public concerné :

Ouvrier agricole

Matériel pédagogique :

Un tracteur ≥ 50cv
Un porte charge
Attestation de vérification générale périodique du matériel

INSTITUT FORMELEC

Frédéric MIQUEL
Tel : 0690 56 68 49

CACES 8 TRACTEUR AGRICOLE

• Objectifs :

▪ A L'ISSUE DE LA FORMATION LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES :

Obtenir la reconnaissance de la maîtrise des problèmes de sécurité liés à la fonction de conducteur d 'engins, tant sur le plan théorique que pratique, validée par le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, conformément à la Recommandation R 372 modifiée.

• Contenu :

LES DIFFERENTS TYPES D'ENGINS

LA REGLEMENTATION

- Arrêté du 2 décembre 1998
- Article R 233-13-19 du Code du Travail
- Recommandation R 372 modifié

REGLES A OBSERVER SUR LES CHANTIERS

- Les responsabilités du conducteur d'engins
- Connaissance du chantier
- Connaissance de l'engin

REGLES A OBSERVER SUR LES CHANTIERS (suite)

-Ce qu'il faut faire avant de démarrer
-Les protections individuelles
-Les obligations et les interdictions d'emploi
-En cas de panne sur le chantier
-Déplacement des appareils d'un chantier, à un autre, en fin de journée

L'ENTRETIEN

-Le manuel d'entretien
-Les sécurités à observer
-Les risques en cours.

LES EXAMENS REGLEMENTAIRES

TECHNOLOGIES DES APPAREILS

-L'hydraulique
-Les divers équipements
-Particularités pour effectuer du levage.

LES RISQUES - COMMENT LES EVITER

-Mécaniques (propres à l'engin)
-Electriques (câbles aériens et enterrés)
-Chimiques (liés à la communication des produits)
-Physiques (circuit hydraulique, les pneumatiques)
-Incendie (dus aux batteries, les extincteurs)
-Levage (élingage et composants)
-Transport (arrimage, gabarit)

CONTROLE DES CONNAISSANCES

-Examen théorique
-Examen de conduite au poste de travail.

EXAMEN DE CONTROLE DES CAPACITES ACQUISES EN VUE DE L'OBTENTION DU CACES